



## Les solidarités à Vernouillet



Notre ville présente son nouveau site



Réunions publiques de quartier



Journée de la Paix



# sommaire

Dossier solidarité ..... PAGES 5 à 7

En ville ..... PAGES 8 et 9

- Réunions de quartier
- Nouveau site Internet
- Distributeur de billets de train
- Gens du voyage

Associations ..... PAGES 10 et 11

Animation ..... PAGES 12 et 13

- Journée de la Paix
- Mechoui vernolitein
- Yongtai
- Le sport'pass
- La Cyber-base

Rentrée scolaire ..... PAGES 14 et 15

- L'été au Centre de loisirs
- Les chiffres de la rentrée
- Les travaux dans les écoles

Tri sélectif ..... PAGE 16

- La collecte des déchets

Questionnaire ..... PAGES 17 et 18

- Enquête sur les nuisances sonores

Démocratie ..... PAGE 19

Agenda culturel ..... PAGE 19

---

**Directeur de la publication**  
Marie-Hélène LOPEZ JOLLIVET  
courriel : maire@mairie-vernouillet.fr

**Rédacteur en chef**  
Service communication - Tél. : 01 39 71 56 04  
courriel : communication@mairie-vernouillet.fr

**Articles**  
Service communication, les élus, les services  
municipaux, les associations

**Photos**  
Service communication

**Publicité**  
Christian Tétard - Tél. 06 14 84 27 10

**Conception, réalisation**  
Agence Rouge Vif - Tél. 01 39 38 22 77

**Impression**  
Espace Quadri - ZAC de la Grosse-Pierre  
78540 Vernouillet - Tél. 01 39 28 98 01

Chères Vernolitaines, chers Vernolitains,

Nombreux sont les Vernolitains qui s'interrogent sur le rôle de l'Etat face à l'installation répétée des gens du voyage sur le site Eternit. Il faut bien admettre que Vernouillet s'est retrouvée seule pendant cet épisode et qu'il a fallu toute la fermeté de la Ville pour aboutir à une réelle prise en considération du problème par les autorités publiques et parvenir au départ des gens du voyage. Soyez assurés de la détermination de la Ville sur ce sujet. Seule l'installation du nouveau centre commercial sur la zone résoudra définitivement ce problème.

Avec sa nouvelle formule, chaque magazine apportera un éclairage sur un sujet ou un thème particulier. Ce "Vernouillet magazine" est consacré aux solidarités dans leur ensemble. Des solidarités qui dépassent la seule morale personnelle et qui, selon la définition acceptée, sont synonymes d'assistance, d'entraide, de camaraderie ou encore de fraternité. C'est l'occasion de donner un coup de projecteur sur un service, peut-être méconnu des Vernolitains, le Centre communal d'action sociale. Il est le lieu d'écoute et d'entraide par excellence, s'attachant à œuvrer pour toutes les populations et tous les âges.

Le dossier solidarités permet également de mettre en lumière le projet de réussite éducative initié dans notre ville. Il a pour objectif de soutenir les enfants dans leurs parcours scolaire et individuel en leur apportant une aide les confortant dans leur développement personnel.

C'est enfin expliquer le projet d'accessibilité au handicap, projet initié par l'Etat dans sa volonté de solidarité envers les personnes handicapées. Le but étant d'adapter notre ville et nos habitudes pour que les personnes handicapées puissent bénéficier de la même qualité de vie et des mêmes services. La refonte du site Internet de la Ville permet par exemple aux déficients visuels de consulter le site, ce qui n'était pas possible auparavant. Et la solidarité doit dépasser le simple cadre communal, comme l'a symboliquement montré l'affluence lors de la conférence sur le Darfour où les témoignages des intervenants ont illustré concrètement la catastrophe humanitaire qui s'y déroule.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce magazine et une bonne découverte du site Internet de la Ville [www.mairie-vernouillet.fr](http://www.mairie-vernouillet.fr) .

Et venez nombreux assister aux deux représentations de l'opéra de Bizet, Carmen, avec Musiques en Val-de-Seine les 17 et 18 novembre. Un spectacle de toujours grande qualité illustrant encore une fois le dynamisme de nos associations locales.

**La Rédaction**



# DKNY

DONNA KARAN NEW YORK

EXCLUSIVITÉ KRYS



## Deux magasins pour vous servir

### DÉTRÉ OPTICIEN

36, boulevard André Malraux  
78480 Verneuil-sur-Seine  
Tél. : 01 39 71 80 71

### LAURENS OPTICIEN

Centre Cial du Val de Seine  
78540 Vernouillet  
Tél. : 01 39 65 89 81



La plus belle façon de voir



## Horaires d'ouverture

**lundi au jeudi**  
**8<sup>H</sup>45 à 20<sup>H</sup>**

**Vendredi nocturne**  
**8<sup>H</sup>45 à 21<sup>H</sup>**

**Samedi**  
**8<sup>H</sup>45 à 20<sup>H</sup>**

**Rue de la Grosse Pierre - VERNOUILLET**  
**Tél. : 01 39 65 78 00**



# Les solidarités à Vernouillet

## Le handicap

**En application de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité généralisée, une commission accessibilité a été créée à Vernouillet pour réfléchir à l'adaptation de notre ville aux personnes handicapées. Suite à cela le CCAS a confié au groupement STC-CECIAA une "mission d'expertise sur les déplacements des personnes handicapées ou en situation de handicap".**

Après avoir localisé les pôles d'attraction de la ville et les itinéraires, le groupement a passé plusieurs semaines sur le terrain à étudier la voirie, les cheminements et l'accessibilité des 21 bâtiments publics aux handicapés (non-voyants, malvoyants, personnes en fauteuil, personnes à mobilité réduite). Cette étude a donné lieu à un rapport très complet, de 722 fiches, qui met en exergue tous les aménagement à réaliser dans un délai de 8 ans. Une programmation pluriannuelle a été lancée en ce sens à laquelle le CCAS, les services de travaux et d'urbanisme de la Ville travaillent ensemble.

Le dossier d'étude met par exemple en avant la dangerosité des bornes basses, ces bornes en béton que l'on trouve sur les trottoirs et dont l'objectif est d'empêcher le stationnement. Ou la présence de potelets trop bas que les services techniques vont modifier mais qui se heurtent aujourd'hui à l'absence de normes et d'équipements définis dans ce domaine. Il faudra aussi abaisser les trottoirs pour permettre aux personnes en fauteuil de pouvoir accéder facilement aux passages piétons comme cela a déjà été fait rue du Pépin.

Autre point important : les panneaux de signalisation qui sont quelquefois à hauteur de tête et qui représentent donc un danger pour un handicapé visuel, moins dangereux mais tout aussi gênant l'implantation sur les trottoirs d'équipements, par exemple un feu tricolore, qui ne laisse pas de place au passage d'un fauteuil roulant. Le dossier regorge de détails auxquels ne pensent pas toujours les aménageurs et propose des solutions de bon sens : matérialisation des passages piétons avec des bandes blanches permettant ainsi à l'handicapé visuel ou au chien guide de se repérer, remise à niveau des chaussées trop bombées, ne pas occuper les trottoirs avec des panneaux de signalisation provisoires pendant les périodes de travaux...

Les commerçants de leur côté auront aussi quelques efforts à faire : éviter les présentoirs avec des cornières anguleuses, ne pas gêner le passage avec des caisses ou des cageots, rehausser certains auvents qui peuvent être à hauteur de visage... Quant aux habitants il devront faire preuve de civisme en ne garant pas leurs véhicules à des endroits susceptibles de gêner le passage des fauteuils, penser à tailler leurs haies ou massifs qui débordent sur les trottoirs...

Le coût global de travaux pour la Ville a été estimé à 2,5 millions d'euros sous forme de programmation pluriannuelle. Le groupement STC-CECIAA a donné les outils à la Ville pour agir et continuera à apporter aide et suivi à la collectivité. C'est un véritable travail en commun pour appliquer la loi et pour que Vernouillet soit une commune responsable offrant l'accessibilité adaptée à tous ses habitants.



## Le Centre communal d'action sociale

En cas de difficultés financières, d'un besoin de renseignement juridique ou encore plus personnellement si la solitude devient trop pesante, le CCAS est à votre écoute. Contactez l'équipe, elle est à votre disposition pour vous informer, échanger et vous soutenir.

Le CCAS développe deux types d'actions envers les personnes âgées, les handicapés, les enfants, les familles en difficulté...

Les actions légales, celles qui relèvent de l'autorité de l'État : le CCAS instruit les demandes d'aide sociale (aide médicale, RMI, aide aux personnes âgées, APA...) et les transmet aux autorités compétentes dans la gestion de ces dossiers (conseil général, préfecture, CPAM...).

### LE CCAS EN CHIFFRES

- Une équipe de 16 personnes qui gère :
  - l'accueil : entre 150 et 250 personnes reçues par mois
  - les services aux personnes âgées : 75 bénéficiaires
  - la livraison des repas à domicile : 30 bénéficiaires
  - l'aide à domicile : 52 bénéficiaires
- Un budget conséquent : environ 721 000 € (en 2007, la Ville a subventionné le CCAS à hauteur de 91 000 €)

Les actions "facultatives", volontaires seraient peut-être un terme mieux adapté.

Décidées au sein du CCAS, souvent en relation avec les partenaires, elles permettent de mieux répondre aux besoins de la population locale : port de repas à domicile, secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaire, cadeaux de Noël pour les enfants, prime vacances, aide aux activités sportives et culturelles, co-voiturage...

### LES RESTAURANTS DU CŒUR CENTRE DE VERNOUILLET - VERNEUIL

Les bénévoles vous accueillent les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 11 h. Le centre sera ouvert du lundi 3 décembre 2007 au vendredi 28 mars 2008.

#### Inscriptions

Le mercredi 28 novembre 2007 de 9 h à 11 h 30

Le vendredi 30 novembre 2007 de 9 h à 11 h 30

1, place de Concha - 78540 VERNOUILLET

Tél : 06 03 94 94 73

Vous avez envie de vous engager dans la vie associative, et tout, particulièrement dans l'aide à la personne. Vous disposez de temps en semaine, principalement le matin 3 fois par semaine. Vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles des Restos du Cœur de Vernouillet, et contribuer ainsi à l'action humanitaire des RESTOS DU CŒUR.

Contactez les restos du cœur au 06 03 94 94 73.



Le CCAS est aussi un partenaire essentiel dans l'animation de la ville en direction des personnes âgées : repas de fin d'année, thés dansants, sorties, rencontres "inter-générationnelles" notamment avec les jeunes du conseil municipal enfants... La Ville mène aussi ses actions propres en subventionnant différentes associations dont la vocation est évidente : lutte contre l'alcoolisme, soutiens aux enfants d'Ukraine, aux personnes handicapées, action pour les soins palliatifs, scolarité à domicile...



## Le logement

Dans les Yvelines, comme dans toute la région Ile-de-France, il est de plus en plus difficile de se loger, qu'il s'agisse simplement de louer ou encore d'acheter, et Vernouillet n'échappe pas à la règle : en 2006, 110 demandes de logements avaient été déposées et seulement 17 avaient pu être satisfaites dont 9 sur le contingent communal.

Il faut dire que le parc de logements locatifs n'est pas extensible, et que peu de logements se libèrent chaque année.

### Comment sont attribués les logements ?

#### LES DEMANDES LE PLUS SOUVENT TRAITÉES

Un couple, originaire de la CEE, à la recherche d'un F3, travaillant en CDI avec un salaire mensuel supérieur à 1 900 €.

Les 811 logements à loyer modéré (26,26 % des logements) situés sur le territoire communal sont répartis entre différents organismes susceptibles de les attribuer : organismes HLM, préfecture, collecteurs du 1% patronal, commune...

A ce titre, le parc de logements prioritairement proposés par la Ville est de 134 logements (100 OSICA, 30 LOGIREP et 4 Coopération et famille).

Lorsqu'un logement est vacant, un avis de congé est envoyé par le bailleur, et le Service Logement se charge de chercher un candidat. La priorité est donnée aux dossiers les plus anciens et aux situations particulières.

La demande de logement doit être déposée au CCAS et à l'ensemble des bailleurs et doit être renouvelée tous les ans. La Ville effectue une proposition de candidat au bailleur mais en aucun cas elle n'est décisionnaire quant à l'attribution du logement au candidat proposé.

### ENQUÊTE VIE QUOTIDIENNE ET SANTÉ DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2007

Afin de mieux connaître les difficultés que les personnes malades ou handicapées rencontrent dans leur vie quotidienne l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise une enquête "vie quotidienne et santé" du 1<sup>er</sup> septembre au 22 décembre 2007.

Cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire et les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et sont destinées à l'INSEE et à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS).

Afin de faciliter son travail, l'INSEE vous remercie de réserver un accueil favorable à l'enquêteur qui sera chargé de vous interroger.

### ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE 2007

Le Centre communal d'action sociale et le Conseil général des Yvelines aident les personnes âgées de plus de 70 ans qui ne sont pas imposables sur le revenu 2005 avant déduction fiscale et les personnes de plus de 65 ans, titulaires des minima sociaux, à financer leur abonnement téléphonique (le règlement des communications restant à la charge de l'abonné). Cette aide est également accordée aux personnes handicapées titulaire de la carte d'invalidité à 80 %, non imposables sur le revenu 2005 avant déduction fiscale.

Les demandes doivent parvenir au C.C.A.S. avant le vendredi 12 décembre 2007 accompagnées des documents suivants :  
une pièce d'identité, l'avis de non imposition 2005, un relevé d'identité postal ou bancaire, les 6 factures de téléphone de l'année 2007 (attendez d'avoir reçu la dernière facture de l'année 2007 avant de demander la prise en charge), la carte d'invalidité à 80% pour les personnes handicapées.



# PRE requis

**PRE : 3 lettres pour un nouveau dispositif qui s'est mis en place sur Vernouillet depuis la rentrée scolaire 2007 : le Programme de réussite éducative. Et si l'on parle de réussite éducative plutôt que de réussite scolaire et d'enfants plutôt que d'élèves, c'est que l'on cherche à appréhender la situation familiale dans son ensemble.**

En effet, pour offrir toutes ses chances à chaque enfant, l'école joue un rôle prépondérant mais elle ne peut pas tout. Une intervention éducative, culturelle et sociale, sanitaire est souvent nécessaire, en dehors du temps scolaire, afin d'aider la famille à parfaire la construction de la personnalité de l'enfant. Le PRE s'articule ainsi entre prise en charge individuelle et collective des enfants et adolescents de 2 à 16 ans, ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite et accompagnera ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

## Mode d'emploi

**Structure :** le PRE est porté par la Caisse des Ecoles de Vernouillet, avec un budget alloué pour l'année 2007 de près de 100 000. Un Conseil Consultatif a été créé, réunissant les principaux partenaires et institutions concernés (Préfecture, Education Nationale, Conseil Général, fédérations des parents d'élèves,...) qui valide les orientations et les actions.

**Equipe :** une équipe pluridisciplinaire de soutien, animée par une coordonnatrice, a été constituée avec les différents professionnels sociaux, sanitaires et éducatifs et sera chargée d'une part d'identifier les enfants susceptibles d'entrer dans le dispositif et, d'autre part, de proposer les orientations des parcours individualisés. Elle pourra intégrer en fonctions des besoins des vacataires spécialisés (psychologue, diététicien, éducateur,...).

**Mise en œuvre :** la coordonnatrice de réussite éducative mettra en œuvre, avec les parents, un accompagnement adapté au regard de la situation individuelle de chaque enfant et adolescent.

Rappelons enfin que le Programme de réussite éducative ne se substitue pas aux parents dans leurs responsabilités éducatives. Il se veut complémentaire à la famille, et ce dans un engagement commun, et vise une action personnalisée inscrite dans la durée. Elle n'a pas vocation à se pérenniser. Il est donc essentiel que les parents s'impliquent dans la mise en œuvre des actions proposées.

## CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE

Depuis plusieurs années la Caisse nationale d'assurance vieillesse a mis en place une politique d'accueil de proximité en déployant un réseau de 61 agences locales complété par des points d'accueil retraite répartis sur l'ensemble de la région Ile-de-France.

Les usagers ont également à leur disposition :

- Une plate forme téléphonique accessible de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi en ce qui concerne les informations générales et individuelles, l'orientation vers les interlocuteurs et les structures adaptées. **0821 10 12 14** (0,12 € la minute)
- Un site Internet proposant la visualisation de relevé de carrière, l'estimation du montant de retraite, demande de retraite... [www.retraite.cnav.fr](http://www.retraite.cnav.fr)



## ASSURANCE MALADIE : CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

Chaque année, l'assurance maladie lance une campagne d'incitation à la vaccination antigrippale pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou de certaines maladies chroniques. Les personnes concernées par cette campagne recevront à leur domicile un formulaire de prise en charge du vaccin accompagné d'un courrier d'information. L'Assurance maladie rappelle que la grippe ne bénéficie d'aucun traitement curatif totalement satisfaisant, les différents virus se modifient au fil du temps et la vaccination est le seul moyen de prévention efficace. Les vaccins grippaux diminuent fortement le risque de développer la maladie, ils évitent une fatigue inutile et bon nombre de complications dont certaines peuvent s'avérer graves.

## Les actions 2007 du PRE

- Le café des parents qui propose des rencontres thématiques dans les établissements scolaires.
- Les groupes de paroles initiés par le centre de PMI pour discuter autour de sujets relatifs aux enfants (le rythme scolaire, le respect des règles,...)
- Les petits lecteurs avec l'Amicale Laïque pour faire découvrir le livre aux plus jeunes (2-3 ans).
- L'accompagnement des projets d'écoles en dehors du temps scolaire.
- L'accueil parents - enfants à la ludothèque le vendredi matin.
- L'éducation à la santé avec par exemple, 2 matinées (le mardi 13 et le jeudi 15 novembre) au collège pour les 6<sup>e</sup> (et leurs parents) sur le thème "Petit-déjeuner : entre plaisir et équilibre".

Contact : Edwige Lenne au 01 39 71 56 00 (poste 411)

## interview

### Trois questions à Edwige Lenne, coordinatrice réussite éducative



#### *Le PRE, un dispositif supplémentaire ?*

C'est plutôt un dispositif complémentaire à ceux existants mais il est surtout novateur car il est conçu pour permettre un suivi individualisé des enfants et des jeunes, par le biais d'actions socio-éducatives, culturelles ou de santé.

#### *Quelles sont les clés de réussite de ce programme ?*

C'est tout d'abord l'implication et l'adhésion des différents partenaires à ce dispositif. Que ce soit les établissements scolaires, les associations, les institutions, tout le monde s'est mobilisé, notamment dans la phase diagnostic et l'élaboration des fiches actions. Ensuite, c'est la souplesse du dispositif construit autour des enfants et des jeunes. Enfin, c'est la volonté des parents de s'engager dans ce programme car sans leur accord, rien n'est possible.

#### *Quelles sont vos missions dans ce dispositif ?*

J'ai un rôle d'animation et de coordination, notamment dans la gestion administrative et financière du dispositif mais ma mission principale consistera, avec le concours de l'équipe pluridisciplinaire, à élaborer des parcours individualisés. L'appréhension globale des difficultés d'un enfant ou d'un adolescent conduit à une exigence d'inventivité et de réactivité dans tous les champs de son environnement familial, social, scolaire et culturel.

## Réunions de quartier

La municipalité a entamé depuis le mois de juin une série de réunions publiques de quartier : Marsinval, Clos des Vignes, Maison de l'enfance, Parc et château, Gallardon et centre ville.

Le but est d'aborder ensemble des sujets relatifs à la vie du quartier mais aussi ceux de la ville toute entière. Ce sont des réunions d'information et d'échange avec les habitants qui ont répondu présents. Cet article a pour objectif de faire un premier point général sur les différents thèmes abordés par les habitants dans les réunions.

Le point le plus fréquemment soulevé lors des rencontres est celui de la sécurité routière qui ne peut être déconnecté des questions de voirie et de circulation. Les échanges ont en effet souvent porté sur le stationnement et les trottoirs jugés trop peu présents et difficiles d'accès. Vernouillet bénéficie d'une architecture particulière ancrée dans le temps. Les rues du centre ville sont étroites pour la plupart et l'accessibilité des trottoirs pose un vrai problème tant pour les poussettes que pour les personnes handicapées par exemple. Des études sont en œuvre, comme l'audit voirie et l'audit handicap, pour apporter les solutions adaptées face à un véritable problème d'espace dans le centre occasionnant un danger pour les piétons. La trop grande vitesse des véhicules a été également abordée dans tous les quartiers.

Différents travaux sont réalisés à Marsinval, rue de Breteuil ou rue Bourdillon, et des aménagements provisoires sont testés, comme des chicanes, de manière à déterminer leur impact réel sur la vitesse et la circulation.



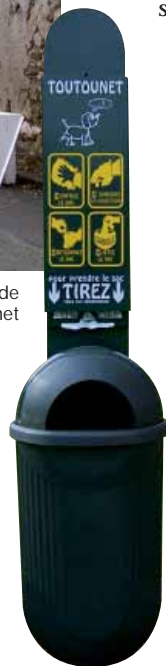
Aménagement provisoire d'une chicane

Pose de Toutounet

Enfin, l'intérêt pour la réalisation de pistes cyclables bien sécurisées et indiquées a été fortement répété.

La question de la propreté, et plus largement de l'environnement, a été un thème souvent abordé par les habitants. Les déjections canines et des pigeons font l'objet de remarques récurrentes des habitants, ce qui n'a pas été démenti lors des réunions !

Les services techniques de la ville ont commencé la pose de Toutounet, borne de ramassage avec sacs plastiques, afin de sensibiliser les propriétaires de chiens au ramassage des déjections de leur animal. C'est une question de responsabilisation de chacun pour ne pas polluer la voie publique et il n'y aura plus d'excuse pour garder les trottoirs propres.



Un point sur le calendrier de collecte des déchets a été également fréquemment demandé. Les services techniques ont élaboré un calendrier en fonction des nouveaux ramassages avec le prestataire SEPUR, disponible sur le site de la Ville et en mairie. Les horaires de ramassage ont été rappelés à la SEPUR, car beaucoup d'habitants ont signalé le passage tardif des camions. Le développement durable et l'écologie ont fait l'objet de questions sur les projets de la ville dans ce domaine. La pose de réverbères solaires ou l'achat d'un véhicule propre aux services techniques sont des réalisations concrètes dans ce domaine. Il est prévu que les prochaines constructions immobilières soient soumises au respect de l'environnement comme l'introduction du label "Habitat et Environnement" dans le projet immobilier de la ZAC des Sentes.

L'avenir économique de la ville a enfin été un thème régulièrement abordé dans chaque quartier. Le nouveau centre commercial sur la zone Eternit est un projet prioritaire auquel les habitants sont attachés qui amènera la création de 200 à 220 emplois. Différentes pistes sont à l'étude sur le site du Champion actuel soit des activités économiques avec un hôtel d'entreprises, soit des équipements publics comme une salle des fêtes. Le prix du logement à Vernouillet étant une question qui touche chaque habitant, le principe du parcours résidentiel est l'objectif majeur du projet immobilier de la ZAC des Sentes. C'est-à-dire proposer des prix moins importants que ceux du marché pour permettre à des résidents aujourd'hui bloqués par les prix excessifs de rester ou s'installer à Vernouillet. A la suite de questions sur les scénarios d'accueil des enfants en centre-ville, le projet de nouvelle école a été abordé pour lequel une réflexion avec tous les acteurs de la vie scolaire est en cours.

Enfin suite aux questions sur la réhabilitation des bâtiments dans le quartier du Parc, déjà engagée avec la rénovation du centre social, il a été précisé qu'une étude était en cours avec OSICA, propriétaire de la majeure partie des terrains et immeubles, pour réhabiliter les appartements et créer un habitat différent.

Et la leçon principale de telles réunions publiques de quartier reste la proximité qui est nécessaire pour échanger et proposer ensemble des solutions pour notre commune.

## Un nouveau site Internet pour la Ville

Comme vous l'avez sûrement remarqué, le site Internet de la Ville a changé. Le précédent site était devenu obsolète car il ne permettait plus de publier les renseignements dont vous aviez besoin. La municipalité a donc décidé de refondre le site pour le rendre plus attractif, plus informatif et accessible à tous.

Plus attractif par des menus simples et directs. Chacun pourra y trouver l'information recherchée rapidement et logiquement.

Plus informatif car le site présente l'agenda des animations dans Vernouillet, les informations ponctuelles à connaître, les travaux en cours ou encore le calendrier de collecte des déchets. Plus accessible car le site prend en compte les normes relatives à l'accessibilité des personnes handicapées et malvoyantes aux informations numériques.

Même publié, un site n'est jamais complet et il évoluera bien sûr encore en fonction des observations et des besoins. Nous vous invitons à le découvrir et à ne pas hésiter à nous faire vos remarques. Bon surf !



### REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier Eric MASIULLI pour la photo panoramique de la place de la mairie illustrant le site Internet de la ville. Elle offre une vision originale de cette place conviviale et très fréquentée par les familles. Merci encore pour ce cadeau !



### Nouveau distributeur de billets de train

Une machine de vente de billets Ile-de-France a été installée à la gare de Vernouillet côté parking. Elle accepte les cartes bancaires et Monéo.

La machine de vente Grandes lignes est située dans le hall.



La Prévention Routière et la Police Municipale de Vernouillet ont proposé aux automobilistes un diagnostic gratuit de l'éclairage et de la signalisation de leur véhicule les 11 et 12 octobre à Vernouillet. Une centaine d'usagers sont venus faire contrôler gratuitement l'éclairage de leurs véhicules sur le parking Champion à Vernouillet.

## Campement des gens du voyage sur le site ETERNIT à Vernouillet : un problème qui devient récurrent

En 3 mois, le site de la société ETERNIT, situé sur les territoires de Triel et Vernouillet, a été occupé en toute illégalité par des familles de gens du voyage. En 2 vagues, juillet puis septembre, ce sont plus de 300 caravanes qui, à chaque fois, ont occupé cette friche industrielle.

Cette occupation pose évidemment des problèmes sanitaires (accès à l'eau potable, gestion des déchets...) et de sécurité (cuves à ciel ouvert, bâtiments à l'abandon...) qui engagent tout à la fois la responsabilité du propriétaire et de la Ville de Vernouillet représentée par son maire. Une aire de grand passage offrant des conditions décentes de vie aux gens du voyage a été décidée et signée par le Préfet dans notre région. Les villes concernées (Triel et Chanteloup-les-Vignes, et plus globalement la Communauté de commune des deux rives de la Seine) n'ont rien entrepris pour remplir leurs obligations.

Tant que la loi ne sera pas respectée dans le département y compris sur la rive droite de la Seine (implantation d'une aire de grand passage) et que l'État aura une politique quelquefois incohérente (ouverture d'un site privé en juillet, menace de répression en septembre), il n'y aura pas de solution. Il est clair que Vernouillet, seule, n'a pas à gérer cette situation.

La Ville n'en a ni les moyens, ni les infrastructures... Et quand bien même ! Est-ce à une commune de gérer, seule, l'incurie de ses partenaires ? Certainement pas ! Dans un dossier aussi ancien que problématique, il serait temps que l'État mette chacune des communes concernées devant ses responsabilités, et qu'il assume les siennes.

Le groupe d'accompagnement des cadres vers l'emploi de Triel, Verneuil, Vernouillet (GRACE T.V.V.) vous propose un accompagnement individuel, personnalisé et confidentiel, un soutien moral pour redonner confiance, une aide technique (bilan, CV, lettre de motivation, préparation des entretiens) et les conseils d'une graphologue et de spécialistes en création d'entreprises.

Les permanences sont en mairie de Vernouillet les lundis de 14 h 00 à 16 h 30 et mercredis de 10 h à 12 h 00 avec rendez-vous, consultation de journaux et documents spécialisés, consultation Internet, prise de relation avec les partenaires.

Contact : [grace.tvv@freesurf.fr](mailto:grace.tvv@freesurf.fr). Téléphone : **mercredi et vendredi** aux horaires de bureaux : 01 34 74 03 41.

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le texte du précédent magazine sur la cérémonie du 8 mai. M. Henri MARTIN est président de l'Amicale des anciens combattants de Vernouillet, et non de l'UNC comme indiqué. Nous nous excusons auprès des membres de l'Amicale pour cette erreur.



## Karaté-club de Vernouillet 2006-2007

Une année sous le signe de la réussite

Belle moisson de médailles et de ceintures noires pour cette saison sportive. Le club a représenté les couleurs de Vernouillet avec brio dans toutes les compétitions départementales, régionales et nationales.

### Les résultats :

Le Club s'est distingué au championnat et à la coupe des Yvelines avec 8 podiums dont une médaille d'or, deux médailles d'argent et cinq médailles de bronze.

Le 16 mai 2007 à l'Inter-Club de Vaux sur Seine, le club a obtenu 8 podiums pour 10 Clubs représentés.

9 nouvelles ceintures noires : une 3<sup>e</sup> Dan, trois deuxièmes Dan et 5 premiers Dan.

### Les autres points forts de la saison :

Le stage de la Toussaint du 30 octobre 2006 au 3 novembre 2006 a réuni 33 enfants avec un programme chargé : karaté, self défense, piscine, accrobranche, mini golf...

La 14<sup>e</sup> édition de la Coupe du Samouraï du 10 juin 2007 a réuni 97 participants de 5 à 15 ans.

Les cours se déroulent au DOJO Salle Philippe DE DIEULEVEULT les **lundis et mercredis de 17 h 00 à 22 h 00, le jeudi de 20 h 30 à 22 h 00.**

Le club accueille les enfants dès 5 ans au cours de baby Karaté.

Retrouvez toutes les informations sur le site <http://kcv.m.9online.fr>

Professeur Alain LERECULEY diplômé d'Etat 5<sup>e</sup> Dan, contact : 06 10 11 32 11



## Les Courriers de l'espoir : Casablanca - Toulouse en 5 jours

Sports-Solidarité s'est donné pour objectif de récolter des fonds au profit des enfants malades et des poly-handicapés. Cette année, l'association a choisi de remettre le fruit de vos dons à une association dont l'objet est d'accompagner dans leur vie quotidienne des personnes atteintes de déficiences à la fois motrices et intellectuelles. (HANDAS).

Pour le septième fois, l'association "Sports-Solidarité" organise donc l'opération "Les Courriers de l'Espoir". Comme support symbolique de cette nouvelle édition, l'équipe de Sports-Solidarité a choisi cette année de rendre hommage à Pierre-Georges Latécoère, qui créa sa compagnie en 1907, puis l'Aéropostale en 1927. Pour ce double anniversaire, le défi sera de parcourir - d'une seule traite et à la force des jambes - la première étape de la "Ligne" : Casablanca - Toulouse.

Du 29 octobre au 3 novembre 2007, les membres de Sports-Solidarité réaliseront ce parcours symbolique à vélo et à pied... sur la traces des pionniers, soit 2 000 km... en 100 heures.

### La démarche originale de récolte des dons

Le mécanisme de don est le suivant : les donateurs achètent des enveloppes "Courriers de l'Espoir" (10 € l'unité) qui vont être transportées par les cyclistes et les marcheurs de l'équipe Sports-Solidarité. Les Courriers, sur lesquels sera inscrite l'adresse des donateurs, seront numérotés et agrémentés de tampons commémoratifs, certifiant de leur transport en vélo et à pied, de Casablanca à Toulouse en passant par Gibraltar. Les Courriers seront aussi tous signés par Fred & Jamy, et enfin oblitérés par la poste, avec un cachet spécialement conçu pour cette opération puis acheminés par la poste aux donateurs.



Les trois premières éditions ayant connu un vif succès avec plus de 4 500 visiteurs, l'association Energies Solidaires a organisé le quatrième écofestival Changeons d'Air ! le 13 octobre dernier sur la Base de Loisirs du Val de Seine à Verneuil-sur-Seine (78). Cet événement de plein air est venu clore la Fête de la Science qui s'est déroulée partout en France. L'Écofestival militant et festif, Changeons d'Air ! est un rendez-vous annuel destiné à promouvoir un monde évoluant dans le respect de l'homme et de son environnement. Il permet de sensibiliser et d'informer le grand public

aux objectifs et actions menés par l'association :

- Information et sensibilisation sur les énergies renouvelables, la maîtrise de l'eau et de l'énergie et la protection de l'environnement. Cette année, l'eau était le fil conducteur.
- Développement de la solidarité Nord / Sud.

Cette année encore, le public est venu en nombre assister aux expos et vibrer au rythme des concerts.

### Vous pouvez participer aux Courriers de l'espoir 2007

En achetant des enveloppes "Courriers de l'Espoir 2007". Faites parvenir à l'adresse ci-dessous un chèque de 10 € libellé à l'ordre de "Association Sports-Solidarité" (20 € pour 2 enveloppes etc..)

Vous pouvez aussi acheter les enveloppes sur Internet : [www.sports-solidarite.org](http://www.sports-solidarite.org)  
Association Sports-Solidarité, 8 rue du Châtelet  
78540 Vernouillet

## Forum des associations



## Yoga et relaxation à l'Association Au Cœur du Bien-Etre de Vernouillet

L'association continue son activité pour la 2<sup>e</sup> année tous les mercredis matin et jeudis soir dans une ambiance sympathique et conviviale. L'année passée, 21 yogis en herbe sont venus chaque semaine se détendre physiquement et psychologiquement, assouplir et renforcer leurs corps et esprit mais aussi pour apprendre à mieux respirer et se connaître eux-mêmes.

Mélant avec ingéniosité relaxation, postures et respiration, Liliane CATHERINE, professeur diplômée et affiliée à la FIDHY (fédération inter enseignements de Hatha-Yoga), vous invite à venir encore plus nombreux cette année. Si vous ne connaissez pas cette activité, l'essai est sans engagement, il suffit de venir avec un tapis de sol, une serviette de bain et une couverture ou duvet pour la partie relaxation.

Les cours reprendront :

**mercredi 20 septembre et le jeudi 21 septembre 2007.**

**Cours adultes : mercredi de 9 h 15 à 10 h et jeudi de 20 h 30 à 22 h.**

**Lieu des cours : Salle du Club House au Domaine de Marsinval.**

Contact :  
Liliane CATHERINE  
au 06 86 87 50 75



## Vacances Animations Musiques

L'Association VAM, créée en 1998, ayant

pour but le développement et la promotion des actions en direction des jeunes, et plus particulièrement dans le domaine des musiques amplifiées, est la structure qui gère les locaux de répétitions situés à la Grange.

Hormis cette activité de répétition, des cafés-concerts, des animations organisées en collaboration avec la Ville sont aussi réalisés par VAM.

VAM met à la disposition des musiciens un studio équipé (batteries, amplis, sono ...)

**Adhésion annuelle : 25 €**

**Tarifs horaires : 6 €/ 1 h, 50 €/ 10h, 80 €/ 20 h, 210 €/ 60 h.**

Répétitions tous les jours de 20 h à minuit, sauf le dimanche.

Pour tous renseignements : 01 39 65 82 82  
ou [vacanimusique@yahoo.fr](mailto:vacanimusique@yahoo.fr)

La Grange : 83, boulevard de l'Europe

## interview

### Une nouvelle association, Cœur d'Haïti vient de voir le jour à Vernouillet

**Nous avons rencontré son président, M. Milfort, afin d'en savoir un peu plus.**

**Cœur d'Haïti est une nouvelle association, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?**

**M. Milfort :** Cœur d'Haïti est une association franco-haïtienne née d'un voyage effectué là-bas en Décembre 2006 et du constat de la situation des enfants. Nous avons alors décidé d'agir.

**Quelles sont les actions concrètes que vous avez déjà menées ?**

**M. Milfort :** Cœur d'Haïti est une jeune association. Nos principales actions sont aujourd'hui tournées vers la communication afin d'expliquer notre action et trouver plus de partenaires. D'ailleurs, nous organisons une Cuisine du monde sur le thème d'Haïti en partenariat avec la mairie de Vernouillet. Cette journée sera l'occasion de témoigner des richesses d'Haïti mais aussi d'échanger sur les problèmes que rencontrent aujourd'hui la plupart des enfants haïtiens.

**En quoi les habitants de Vernouillet peuvent-ils vous aider ?**

**M. Milfort :** Nous envoyons un conteneur à destination d'Haïti fin novembre. A ce titre nous recherchons du matériel scolaire, informatique, des jouets, etc. Les habitants de Vernouillet peuvent aussi nous aider financièrement ; nous les invitons à visiter notre site internet : [www.coeurdhaiti.com](http://www.coeurdhaiti.com) ou à nous appeler au **06 27 39 71 74**.



## Stade vernolitein football

Le club de football de la ville de Vernouillet est heureux de vous accueillir dans sa structure sportive au Stade de l'Amandier afin de former les jeunes désireux de pratiquer le sport numéro 1 du pays. Ces entraînements sont encadrés par des éducateurs diplômés ayant pour objectif de faire progresser les pratiquants dans un esprit sportif. L'âge minimum pour pratiquer est de six ans, les adultes peuvent également s'inscrire en catégorie séniors (1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> division).

Un nouveau bureau a été élu : M. Ahmed Rahaoui président, M. Boujemaa Lagnaoui vice-président, M. Mohammed Chab trésorier et M. Racine Sylvie secrétaire. Les nouveaux encadrants du Stade Vernolitein vous invitent, pour tout renseignement et / ou inscriptions, à venir les rencontrer tous les mercredis à 14 h au stade de l'Amandier .

Les matches séniors se déroulent le dimanche après-midi vers 15 h ; pour tout amateur de football voulant encourager l'équipe première de la ville qui joue la montée, vous êtes les bienvenus.





La conférence en mairie

## Darfour

### Journée de la Paix... sur une semaine

Dans le cadre de la Journée de la Paix, qui a eu lieu le 21 septembre dernier, la Ville a souhaité apporter un éclairage plus particulier sur une région du monde soumise à de nombreux et douloureux bouleversements : le Darfour.

Une exposition, réalisée par Claude Iverné, reporter photographe et Eric Denis, chercheur au CNRS, ainsi qu'une conférence animée par ces derniers, nous ont apporté un éclairage différent et bien plus approfondi que ce que nous connaissons au travers des médias. Les visiteurs et les participants à la conférence ont pu se rendre compte de la complexité, et parfois des situations paradoxales, dans lesquelles le peuple du Darfour est plongé depuis de nombreuses années.

Hormis l'urgence dans laquelle se trouve ce peuple et le devoir de réponses de la communauté internationale, il paraît aussi évidemment important de comprendre et de partager l'historique de ce conflit et d'en connaître l'origine afin d'avoir un œil objectif sur celui-ci.

La Ville a décidé de s'engager dans un partenariat durable avec les auteurs de ce cycle expo-conférence, afin que ceux-ci puissent diffuser leurs paroles et leurs connaissances du sujet dans de nombreuses communes.

## Cercle Historique

### Des Journées (du Patrimoine) bien remplies

La sortie du livre réalisé par le Cercle historique de Vernouillet, véritable témoignage de 150 ans de vie de notre commune, a été l'occasion pour certains de découvrir, ou redécouvrir, notre ville.

Parallèlement à sa sortie officielle, l'association, en collaboration avec la Ville, a présenté, au moment des journées du Patrimoine, une exposition reprenant les parties les plus importantes de l'ouvrage (l'évolution foncière, les artistes vernolitaïns, la vigne, l'église...).

Et pour replacer Vernouillet dans le contexte de l'époque, M. Boulet, président des Cercles historiques des Yvelines, nous a fait l'honneur de nous présenter une conférence fort passionnante. Le thème, "les Yvelines de 1800 à 1950", nous a permis d'estimer le rôle important qu'a pu avoir notre "petite région" dans le développement agricole, puis industriel du département. Enfin pour clore cette longue fin de semaine axée sur notre histoire et notre patrimoine, vous avez très certainement croisé, le dimanche matin, un groupe de promeneurs, emmené par une des fameuses mémoires de Vernouillet, et partant à la découverte de nos nombreux lavoirs. Nous nous posons désormais tous la question "et après 1950, alors?". Les intéressés n'ont pas encore répondu. Prépareraient-ils justement la suite?

Le Livre "Vernouillet de 1800 à 1950" est toujours en vente auprès du Cercle Historique.



## Ellès KATTAR

Du 1<sup>er</sup> au 6 octobre, Ellès KATTAR a exposé ses œuvres dans le hall d'exposition de la mairie. Les sculptures mêlant bois, écorce ou terre cuite, ont eu un franc succès et ont été très appréciées des adultes comme des enfants qui sont venus en nombre pour écouter l'artiste devant ses œuvres.



## Skate park

Le 29 septembre une animation s'est déroulée au skate park des Buissons réunissant skate, BMX et DJ's. De nombreux Vernolitaïns et jeunes du canton sont venus observer les démonstrations faites par les pros du skate et du BMX conviés pour l'occasion et ont pu bénéficier de leurs conseils au son des platines des DJ's.

Mon voisin est un artiste : remise des prix au centre commercial Champion



## Mechoui vernolitaïen

Le samedi 8 septembre 2007, le centre socioculturel de Vernouillet, l'association des habitants du Parc et les partenaires associés ont organisé un méchoui géant pour l'ensemble des habitants de Vernouillet. Ce repas était organisé sous le signe de la convivialité et de l'échange : chaque participant apportant une entrée ou un dessert (mis en commun pour tous) se voyait offrir par les organisateurs le plat principal, les boissons et le thé. Ce repas, ouvert conjointement par Madame le Maire Marie-Hélène Lopez-Jollivet et Monsieur Guy Dumontier président de l'association du centre socioculturel de Vernouillet, s'est déroulé à l'ombre des grands arbres de la place centrale du quartier du Parc.

Le méchoui a débuté vers 12 h, dans une très bonne ambiance, les 267 convives ont pu écouter différents groupes musicaux invités à cette occasion, jusque vers 17 h. Pendant ce temps, les enfants ont pu se divertir dans une structure gonflable géante prêtée gracieusement par Monsieur Besson. L'édition 2007 ayant été un franc succès, l'ensemble des organisateurs souhaite pouvoir reconduire cette action pour 2008.



## TOUS LES PARTENAIRES ASSOCIÉS :

La ville de Vernouillet, L'amicale laïque, OSICA, la Ligue de l'enseignement des Yvelines, L'association franco-maghrébine, VAM, l'association des femmes africaines, le ring vernolitaïen, l'association des portugais de Verneuil, les commerçants du Parc, le magasin champion.



## Le Yongtai à Vernouillet !

Après moultes difficultés pour les faire sortir de Chine, les nonnes combattantes de Yongtai ont obtenu leur autorisation pour venir en France, direction les Yvelines, unique étape de leur périple.

A l'heure où les arts énergétiques font leur apparition dans les cursus scolaires y compris au baccalauréat, cette venue s'inscrit dans un contexte de découverte pour les enfants et leurs parents. Rappelons qu'à Vernouillet une expérience de taijiquan (forme lente du kung fu) avait été organisée dans nos maisons de retraite. Ces combattantes ont choisi Verneuil-sur-Seine et Vernouillet grâce aux relations qu'entretient Frédéric Pinlet (président de l'École de Kung Fu et Taijiquan du Dragon Bleu depuis presque vingt ans, il a aussi réalisé dans ce même temple un documentaire pour l'émission Envoyé Spécial sur France 2) avec le prestigieux Temple de Shaolin et son équivalent féminin de Yongtai.

On peut venir les admirer... Mais mieux encore, pendant les vacances de la Toussaint, des stagiaires sont attendus de toute la France et même de l'étranger pour travailler en leur compagnie une semaine.

Débutants ou confirmés, vous pourrez par ateliers, découvrir les différents aspects des du Kung Fu et du Taijiquan (taichi-chuan), disciplines dans lesquelles elles excellent. Réservez votre semaine du 29 octobre au 2 novembre 2007 pour faire un premier pas vers une nouvelle façon d'entrevoir l'avenir de votre corps.

Plus d'informations au 01 39 65 92 75 / [www.dragonbleu.cc](http://www.dragonbleu.cc)

## La cyber-base

Depuis quelques mois la cyber-base a ouvert ses portes et met en place des stages d'initiation ou de découverte. Ces ateliers se déroulent sur 9 heures, à raison de 1 heure 30 par semaine. Nous vous proposons pour ce trimestre trois ateliers :

- **Atelier d'initiation à l'informatique**, qui a pour but d'apprivoiser la souris, d'utiliser le clavier (connaître la signification de toutes les touches), configurer et se familiariser avec Windows. Un petit "lexique" récapitulant les expressions informatiques les plus courantes vous sera fourni. Les ateliers sont accompagnés de supports de cours récapitulant en détail ce qui est fait en atelier. **Le mercredi matin de 11 h 30 à 13 h à partir du 3 octobre.**

- **Atelier retouche photo** avec le logiciel "the Gimp" logiciel gratuit et libre de droit. Vous aborderez au sein de ce module tout ce dont vous aurez besoin pour retravailler une image ou une photo (détourage, incrustation, retouche des yeux rouges, gommage...). Comme pour le précédent tout ceci sera accompagné de supports de cours détaillés et en couleur ! Ce logiciel étant libre, il vous sera aussi donné les clés pour le télécharger sur Internet. **Le vendredi après-midi de 17 h à 18 h 30 à partir du 5 octobre.**

- **Atelier Bureautique** : découverte et approfondissement des fonctionnalités et des potentiels des logiciels utilisés presque quotidiennement : Word et Excel. La mise en page, la création de tableau, l'insertion d'un fichier ou d'une image ainsi que les différents types de données et de fonctions ou les graphiques, n'auront plus de secrets pour vous. **Le mercredi matin de 11 h 30 à 13 h à partir du 28 novembre.**

## Le sport'pass

Cette année la Ville a souhaité mettre en place une nouvelle activité sportive de loisirs, à travers la création d'un passeport axé sur la découverte et l'initiation. Nous avons rencontré les deux animateurs, Agnès Gligoric et Thierry Lewis, qui nous en disent un peu plus sur cette animation éducative.

### Quel est le principe du Sport'Pass ?

Le Sport'Pass a été créé pour le public du primaire (6-11 ans). Au sein de ces ateliers nous proposons des activités destinées à développer les aspects moteurs (coordination, équilibre,...) de l'enfant, par des actions éducatives, aidant ce dernier par les différentes activités sportives découvertes à choisir un club approprié au sport qui lui convient le mieux.

### Combien de sports proposez-vous ?

Nous proposons six activités sportives dans l'année (jeu d'opposition, activités gymniques, jeux de balle, parcours d'orientation...). Les enfants choisissent donc une activité par trimestre encadrée par l'un d'entre nous.

### Où et quand se déroulent ces activités ?

Ces activités sont proposées le mercredi matin entre 9 h30 et 12 h 00, au gymnase de l'Amandier pour les deux premiers trimestres, et pour le dernier trimestre au parc des Buissons pour des activités externes. Ce sont des ateliers d'une heure répartis sur deux groupes, permettant ainsi une meilleure cohérence et répartition entre les différentes classes d'âge.

Pour tout renseignement, s'adresser au Service Animation de la Ville en mairie au : 01 39 71-56 13 ou 01 39 71 56 24



Une séance de relaxation avec Agnès GLIGORIC

## OPÉRA "CARMEN" DE GEORGES BIZET

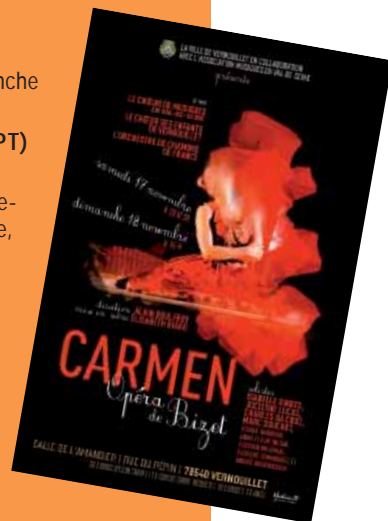
Samedi 17 novembre à 20 h 30 et Dimanche 18 novembre à 15 h

Salle de l'Amandier - Tarifs : 20 € (PT) 15 € (TR) - 10 € (-12 ans)

Avec les Choeurs de Musiques en Val-de-Seine et l'Orchestre de Chambre de France, dirigé par Alain Bouffroy.

Carmen est sans conteste le plus espagnol des ouvrages lyriques du répertoire français et reconnu comme l'oeuvre par excellence de Bizet, bâtie sur une nouvelle de Mérimée.

Cette histoire d'amour qui a marqué les esprits aux quatre coins du monde a fait de Carmen un mythe universel, au même titre que Don Juan ou Faust.





## Centre de loisirs

Malgré la pluie, le Centre de loisirs a décliné son thème "L'art dans tout ses états" durant les mois de juillet et d'août.

Alternant visite de site comme la Tour Eiffel, bateau mouche, le musée des arts Naïf, le nouveau musée du quai Branly... et des activités de création, nos enfants ont ainsi réalisé de nombreuses créations qu'ils ont pu exposer en mairie du 24 au 30 septembre dernier.

La nouvelle piscine a été montée à la Maison de l'enfance et les quelques jours de beau temps on pu faire la joie de nos artistes en herbe dans de véritables jeux d'eau. La météo capricieuse a sans doute influencé certaines familles à décaler leurs vacances et le centre de loisirs a vu sa fréquentation augmenter. Deux temps forts par mois : le 27 juillet avec un grand spectacle artistique des enfants dans un décor qu'ils ont eux-mêmes réalisé.



Et le 24 août, les enfants ont conçu un parcours interactif de visites, d'épreuves et de questions où les parents ont pu exprimer leurs connaissances ou leurs compétences artistiques comme dans l'atelier reproduction d'une œuvre, photos à la "Doisneau" ou reconnaissance d'œuvres d'art.



## Les effectifs scolaires pour l'année 2007

Clos des Vignes élémentaire Directeur : Pierre LONCLE	199 enfants
Clos des Vignes élémentaire annexe Directeur : Pierre LONCLE	76 enfants
Les Tilleuls Directrice : Karine CORMAT	69 enfants
Clos des Vignes maternelle Directrice : Annie CUQUEL	99 enfants
Annie Fratellini Directrice : Marie-Pierre PARADIS	217 enfants
Tom Pouce Directrice : Anne-Marie RABOLINI	162 enfants
Marsinval élémentaire Directeur : Bernard VALOT	102 enfants
Marsinval maternelle Directrice : Françoise VIXAC	62 enfants
<b>Total : écoles maternelles</b>	<b>392 enfants</b>
<b>Total : écoles élémentaires</b>	<b>594 enfants</b>
<b>TOTAL</b>	<b>986 enfants</b>

## Travaux dans les écoles

Contrairement aux enfants, les écoles ne sont pas en vacances en juillet et août. De nombreux travaux ont ainsi eu lieu cet été :

- La remise en peinture des façades de l'école Annie Fratellini et du RASED.
- La peinture intérieure de l'école de Marsinval maternelle.
- La mise aux normes d'une nouvelle salle de classe à l'annexe du Clos des Vignes.

- La fin des changements de stores et l'électrification des grands rideaux, la réfection totale des gouttières et bords de toit du groupe scolaire Clos des Vignes.
- Création d'un grillage dans la cour d'école de Marsinval.

Et il y a également eu la réalisation de 280 demandes de "petit" travaux dans les écoles (menuiserie, peintures, diverses interventions...).

Compte tenu de la météo, le service des espaces verts est intervenu beaucoup plus souvent que d'habitude (tonte, débroussaillage, nettoyage des cours) et la société d'entretien a effectué de nombreuses visites de contrôle des bacs à sable (la période d'été étant une période clé du traitement du sable).

### De nouveaux équipements

Chacune des écoles a vu l'arrivée de mobilier neuf (armoires, banquettes, chaises...) pendant l'été. De nouveaux photocopieurs ont également été installés en remplacement des photocopieurs usagers.



Et le parc informatique des écoles a fait l'objet d'un renouveau : 30 ordinateurs complètement neufs avec écrans plats, 3 serveurs pour les écoles élémentaires en remplacement des anciens devenus obsolètes et installation de 4 ordinateurs pour les directeurs d'école élémentaire.

Non réellement l'été n'est pas de tout repos dans les écoles !

## Les travaux dans les écoles

### Ecole Clos des Vignes

Avant                      Après



### Ecole Fratellini

Avant                      Après









### Ecole Marsinval

Avant                      Après





## LA COLLECTE DES DÉCHETS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>	<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>ENCOMBRANTS</b>	<b>EMBALLAGES MÉNAGERS</b>	<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>
<i>À partir de 13 h</i>	<i>À partir de 16 h 30</i>	<i>3<sup>ème</sup> du mois à partir de 13 h</i>	<i>à partir de 16 h 30</i>	<i>à partir de 16 h 30</i>
				
		<b>VERRE</b>		
		<i>2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois à partir de 13 h</i>		

### HABITAT COLLECTIF (résidence du Parc et résidence Louis Pottier)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>		<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>ENCOMBRANTS</b>	<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>
<i>à partir de 13 h 00</i>		<i>à partir de 18 h 30</i>	<i>à partir de 14 h</i>	<i>à partir de 16 h 30</i>
				
			<b>EMBALLAGES MÉNAGERS</b>	
			<i>à partir de 16 h 30</i>	

*Rappel*

### La déchetterie

boulevard de l'Europe (face aux Buissons)  
Horaires : mardi, jeudi et samedi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Document téléchargeable  
sur le site  
[www.mairie-vernouillet.fr](http://www.mairie-vernouillet.fr)

# Les nuisances aériennes subies par les vernolitains

**Par vent d'est et à moins de 3000 mètres d'altitude, ce sont 353 communes et 1,5 millions d'habitants du bassin parisien qui subissent quotidiennement les nuisances des avions à destination de Roissy.**

Vernouillet est concernée, elle est en effet située sous le couloir aérien qui dessert les pistes sud de l'aéroport de Roissy.

Il faut reconnaître qu'actuellement notre ville est plutôt épargnée mais l'augmentation prévue du trafic aérien en direction de Roissy (de 525 000 mouvements aujourd'hui à 680 000 en 2015) pourrait bien amener une dégradation de la situation.

Et au delà de la situation particulière de Vernouillet, l'augmentation du trafic aura des conséquences sur la vie de millions de personnes.

## Les 3 risques du trafic aérien

### Le bruit

Outre la dégradation de la qualité de vie, des études montrent que les effets sur la santé sont catastrophiques.

Les troubles physiologiques (perte de sommeil, hypertension, maladies cardiaques), cognitifs (attention, mémorisation et performances réduites) et mentaux sont considérables. Le coût pour l'assurance maladie est énorme.

### La pollution

En 2001, ADP (Aéroports de Paris, la société qui gère notamment l'aéroport de Roissy) a déclaré avoir émis 800 tonnes d'hydrocarbures dans l'atmosphère et le Conseil national de l'air estime que six milliards de litres de carburants ont été consommés par les avions sur les aéroports parisiens en 1999.

Le même Conseil National de l'Air estime qu'en Ile de France, les mouvements aériens pourraient générer jusqu'à 20 % des émissions polluantes auxquelles il faudrait rajouter celles liées au trafic routier engendré par les aéroports, notamment le fret.

Selon Airparif "à lui seul, le trafic aérien de Roissy émet des tonnages d'oxyde d'azote et de composés organiques volatils (souvent allergènes voire cancérigènes) comparables à ceux générés par le trafic automobile du boulevard périphérique".

A titre de comparaison : en terme global de pollution le trafic de l'aéroport de Roissy représenterait deux boulevards périphériques parisiens... et on prévoit une augmentation de 57% de la pollution liée au trafic aérien dans les quinze ans à venir.

### L'accident

Certes, les statistiques sont rassurantes : l'avion reste l'un des modes de transport les plus sûrs.

Mais le souvenir de la catastrophe du Concorde amène à s'interroger. L'avion mythique s'est écrasé pour avoir roulé sur une barre métallique perdue par un autre avion. Alors sans même penser qu'un avion pourrait s'écraser sur notre région, quelles pourraient être les conséquences d'une plaque de métal ou d'une roue perdue ?

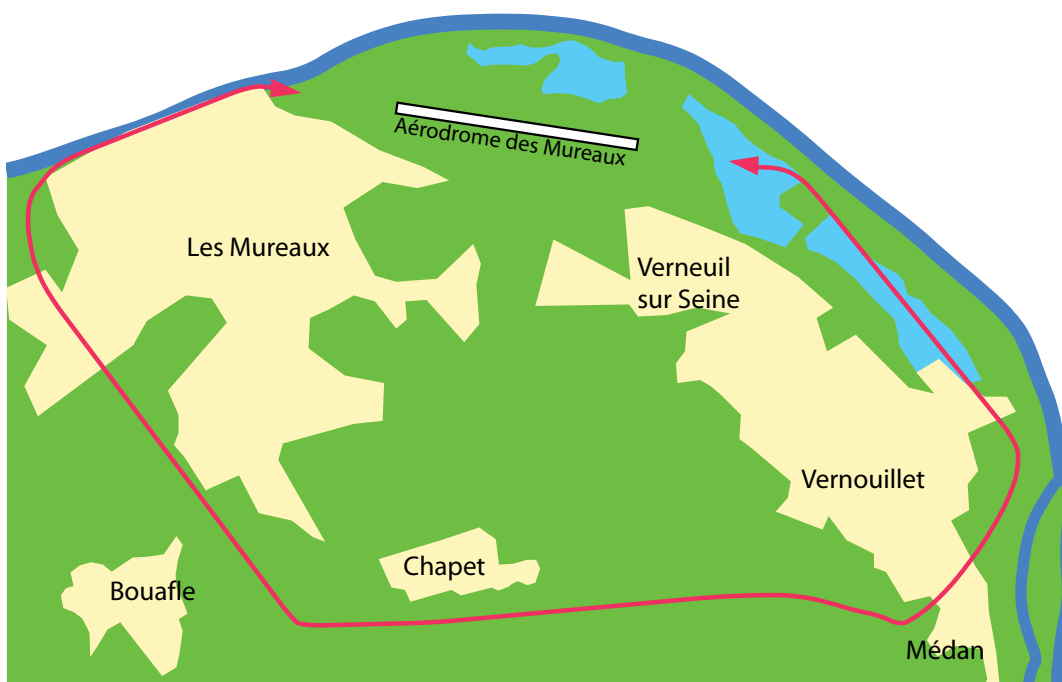
Les autorités ont calculé qu'un accident aérien survient tous les 1,5 millions de vols, un "risque acceptable". Avec plus de 500 000 vols chaque année pour Roissy, on peut s'interroger.

Si Vernouillet est encore peu concernée par le bruit du trafic gros porteur, elle l'est par contre beaucoup plus par les nuisances engendrées par les avions de tourisme.

Nous pâtissons de notre proximité avec l'aérodrome des Mureaux, mais il faut savoir que dans un rayon de quelques kilomètres nous trouvons d'autres aérodromes : Chavenay, Saint-Cyr...

Nombre de Vernolitains ont montré leur exaspération face à ces nuisances lors de réunions de quartiers ou de conversations. Nous vous proposons de remplir un questionnaire en page suivante, afin de mieux cibler les nuisances occasionnées par le trafic aérien et réfléchir ainsi aux meilleures actions à mener ensuite.

Un compte-rendu sera effectué dans le prochain magazine pour mieux connaître les désagréments et faire un point précis sur la situation vernolitaine.



## Enquête sur les nuisances sonores

**1** Avez-vous remarqué une augmentation du trafic aérien au-dessus de Vernouillet ?

- oui  non

Si oui, cela concerne-t-il...

- les gros Porteurs (*avions de ligne*)  
 les petits avions de tourisme  
 Les deux

Si oui, depuis combien de temps (approximativement) ?

---

**2** Dans la zone de survol qui concerne Vernouillet, les avions (gros porteurs) sont censés nous survoler entre 2 500 et 3 000 mètres. Avez-vous pu observer des avions volant à plus basse altitude ?

- oui  non

Si oui, cela se produit

- rarement  fréquemment  
 occasionnellement

**3** Etes-vous gêné par...

- les gros Porteurs  
 les petits avions de tourisme  
 les deux  
 je ne ressens aucune gêne (*allez à la question 7*)

**4** Etes-vous gêné...

- en permanence  
 à certains moments du jour  
 à certains moments de la semaine  
 à certains moments du mois  
 à certains moments de l'année

Merci de préciser

---

**5** Quelles nuisances ressentez-vous particulièrement ?

- le bruit  la pollution chimique  
 le risque de crash  Autre (*préciser*)
- 

**6** Pour vous, le trafic aérien a ou aura des conséquences sur...

- votre santé  
 votre qualité de vie  
 votre tranquillité  
 la valeur de votre patrimoine  
 aucune conséquence  
 autre (*préciser*)

**7** Pensez-vous que dans l'avenir les nuisances aériennes vont...

- augmenter  stagner  
 diminuer  ne sait pas

Si vous estimez que les nuisances vont augmenter

Cela vous préoccupe-t-il ?

- oui  non

Cela pourrait-il vous amener à quitter Vernouillet ?

- oui  non

**8** Pensez-vous que la municipalité peut intervenir sur cette question ?

- oui  non  
 ne sait pas

Si oui, comment ?

- en faisant signer une pétition  
 en menant une action juridique  
 en soutenant les associations  
 en demandant aux élus d'intervenir auprès des autorités compétentes pour faire voter une loi  
 autre proposition
- 

**9** Quelles décisions seraient susceptibles d'améliorer la situation ?

- limiter le nombre survols  
 interdire les vols de nuit  
 augmenter sensiblement les hauteurs de survol  
 modifier les couloirs de vol  
 obliger les petits avions de tourisme à s'équiper de silencieux  
 autre proposition
- 

Merci de nous faire part de toutes vos remarques concernant ce sujet

---



---



---

Vos réponses sont à envoyer ou à déposer en mairie, 9 rue Paul Doumer 78540 Vernouillet pour le **30 novembre 2007**.

Ce questionnaire est également téléchargeable sur le site [www.mairie-vernouillet.fr](http://www.mairie-vernouillet.fr)

## LE CME NOUVEAU EST BIENTÔT ARRIVÉ

Après deux années d'existence, c'est la fin du mandat pour les jeunes du conseil municipal enfant. De nombreuses activités ont été menées par le biais des commissions solidarité, environnement et jeunesse et sport, comme la participation à la Semaine verte, le nettoyage du GR, la brocante ou au marché de Noël qui leur a permis de récolter des fonds pour les enfants du Burkina-Faso.

Comme leurs aînés, les enfants de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup> vont rédiger leurs déclarations de candidature qu'ils transmettront au chef d'établissement. Suivra ensuite l'ardente campagne électorale du 5 au 17 novembre où ils devront convaincre leurs camarades électeurs. Ils seront officiellement intronisés le 8 décembre 2007 dans la salle du Conseil municipal.



## Tribune de l'opposition

Il y a des signes qui ne trompent pas : les travaux de voirie, le passage de la balayeuse dans nos rues (oubliées depuis un an), la relance des comités de quartiers, tout indique que les élections municipales approchent. Cette soudaine activité, largement relayée par une communication tonitruante, peut-elle faire oublier que Madame le Maire est élue depuis juin 2005 ?

Et que depuis cette date, son principal fait d'armes est la rénovation de la place de la Mairie qui a coûté plus d'un million d'euros. A plusieurs reprises, nous avons dénoncé en Conseil Municipal et dans cette tribune des choix hâtifs, des priorités discutables et une gestion solitaire et opaque. La vérité, c'est que les finances de la commune souffrent de cette absence de rigueur, et qu'il est à craindre que les Vernolitaïns ne le découvrent bientôt à leurs dépens. Nos ferons prochainement dans "Vernouillet et vous" des propositions pour mettre un terme à ces dérives qui risquent tout à la fois d'alourdir la fiscalité locale et de compromettre le développement harmonieux de notre ville. Vernouillet mérite mieux que l'agitation brouillonne, le fait du prince et le tapage médiatique.

**Les élus du groupe Vernouillet et vous**

Cette tribune est ouverte aux groupes représentés au sein du conseil municipal. Les textes publiés ici n'engagent que leurs signataires : la Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable de leurs contenus.

## Tribune de la majorité

Après une rentrée scolaire qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, enseignants et écoliers ont notamment pu découvrir les nombreux travaux réalisés dans les différents établissements au cours de l'été, les associations ont aussi fait leur rentrée avec un forum très réussi qui a, une fois de plus, mis en avant leur dynamisme.

Entamée en juin dernier, la série de 6 réunions publiques organisées par quartier s'est achevée au début du mois d'octobre. De l'avis des participants, les échanges entre la population et les élus ont été fructueux et tous les sujets ont pu librement être abordés.

Il ressort de ces réunions que vos préoccupations principales sont sensiblement les mêmes quel que soit votre quartier d'origine. C'est par exemple la sécurité routière, le logement, l'avancée du projet de centre commercial ou encore la propreté et plus largement votre cadre de vie.

En parlant de cadre de vie, le projet de Zone agricole protégée avance, l'enquête publique va bientôt débiter et nous devrions en avoir les conclusions en fin d'année. La consultation de tous est nécessaire pour ce projet rare en France.

**Les élus du groupe Ensemble pour Vernouillet**

## Etat civil

### Félicitations

#### Karina NOTARI

Née le 03/06/2007

#### Yanis LOURENÇO

Né le 21/06/2007

#### Brune COUTO

Née le 14/06/2007

#### Pénélope COUTO

Née le 14/06/2007

#### Killian ANGIBAUD

Né le 03/07/2007

#### Julie GAÏDE

Née le 25/06/2007

#### Nathan ROBERT

Né le 08/07/2007

#### Sélim ATAY

Né le 14/07/2007

#### Khemaïes SRIHA

Né le 10/07/2007

#### Pierre-Louis FLOTTES

Né le 04/07/2007

#### Karl-Ange SANGARET

Né le 26/07/2007

#### Marie-Pascale

SANGARET

Née le 26/07/2007

#### Antoine CHOLEUR

Né le 26/07/2007

#### Ethan Loukan RENVOIS

Né le 11/08/2007

#### Romane GOURMELEN

Née le 10/09/2007

#### Levi ACHE

Né le 14/09/2007

#### Grace-Esther ACHE

Née le 14/09/2007

#### Nathan IGNOUMBA

Né le 26/08/2007

#### Dorian PARIS-DECESSE

Né le 19/08/2007

#### Stanislas

VAN STEENBRUGGHE

Né le 20/09/2007

#### Tom LEMONNIER

Né le 20/09/2007

#### Ilyès KASRI

Né le 24/09/2007

#### Efe YURTERI

Né le 27/09/2007

#### Roméo SACAZES

Né le 29/09/2007

#### Quentin DURAND

Né le 21/09/2007

### Vœux de bonheur

#### Serge BATTIVELLI / Maria

OLIVEIRA DA COSTA

Le 06/01/2007

#### Hervé TROCHAUD /

Sandrine DELAGRAINGE

Le 16/07/2007

#### Norberto PIRES /

Eva HASSAN

Le 19/06/2007

#### Saïd BELLAOUD /

Amal ZAÏR

Le 16/06/2007

#### Michel BAUDET /

Patricia CAVALIN

Le 23/06/2007

#### François-Marie

MERMINOD /

Katia PINÇON

Le 29/06/2007

#### Pierre DANGUEUGER /

Rose-Marie DUPUIS

Le 06/07/2007

#### Olivier ROHMER /

Mélanie LE BRIS

Le 07/07/2007

#### Yoann MEROT /

Sophie LE DÉVÉDEC

Le 07/07/2007

#### Rémi MINARIK /

Patricia MAHIEUX

Le 28/07/2007

#### Alain CASTAGNIER /

Xiuli GUO

Le 01/09/2007

#### Laurent JACQUES /

Diane NORDIN

Le 07/09/2007

#### Pierre-Hugues TIERNY /

Lorraine MORIN

Le 29/09/2007

#### Vincent ARNAUD /

Cynthia GONZALEZ-

SALAZAR

Le 13/10/2007

### Condoléances

#### Marcel CHALAYE

Décédé le 06/06/2007

#### Jean BYERLÉ

Décédé le 01/06/2007

#### Suzanne BÈCLE

épouse JULIEN

Décédée le 25/06/2007

#### Philippe ROUSSELLE

Décédé le 27/06/2007

#### Roselyne CHARROIS

épouse BAILLARD

Décédée le 26/06/2007

#### Pascal LAS DIT PEISSO

Décédé le 16/06/2007

#### Marie MORVAN

veuve SERPAGLI

Décédée le 07/07/2007

#### Monique CHOLLET

épouse GUILBERT

Décédée le 14/07/2007

#### Raymonde LEGRAVERAND

veuve COLOMBIER

Décédée le 22/07/2007

#### Gilbert MAUVÉE

Décédé le 26/07/2007

#### Francine CAVELIER

Veuve GIRARD

Décédée le 05/07/2007

#### Jean-Pierre LEGRAS

Décédé le 06/08/2007

#### Simonne BEAUCHARD

épouse GUEX

Décédée le 09/08/2007

#### Maria RUDNICKA

Veuve ANTELOWA

Décédée le 22/08/2007

#### Dominique BLOT

Décédé le 05/09/2007

#### Marie TURPIN

Veuve CLEF

Décédée le 21/09/2007

#### Jean CLOUX

Décédé le 20/09/2007

# Agenda culturel

**Du 30 octobre au 7 novembre**

**ATELIER CIRQUE pour les 6 - 11 ans**

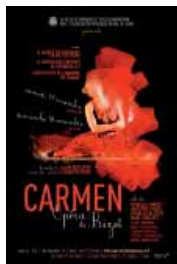
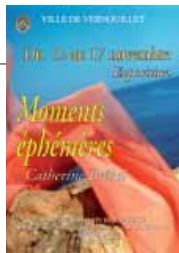
SALLE DE L'AMANDIER

**Du 12 au 17 novembre**

**EXPOSITION  
"MOMENTS ÉPHÉMÈRES"**

**Catherine Brebel**

HALL D'EXPOSITION  
DE LA MAIRIE



**Samedi 17 novembre à 20 h 30  
et Dimanche 18 novembre à 15 h**

**OPÉRA « CARMEN »  
de Georges Bizet**

SALLE DE L'AMANDIER

**Dimanche 25 novembre**

**CUISINES DU MONDE AUX BUISSONS**

Le thème en est l'Espagne

**Du 28 novembre au 2 décembre**

**LES COMÉDIALES ACTE II**

SALLE DE L'AMANDIER

**Samedi 8 décembre**

**TÉLÉTHON**

**Samedi 8 décembre**

**MARCHÉ DE NOËL**

**Du 17 au 22 décembre**

**DES VISAGES, DES CULTURES**

HALL D'EXPOSITION DE LA MAIRIE

**Vendredi 21 décembre**

**GUEM (Percussions)  
et FENOAMBY  
à la Scène**



# Jardiland®

[www.jardiland.fr](http://www.jardiland.fr)

**Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00 sans interruption  
Samedi de 9h00 à 19h00 - ouvert le dimanche**

**ZAC de la Grosse Pierre - VERNOUILLET - Tél. 01 39 28 17 10**